



## **POLITIQUE D'ANNULATION**

### **Annulation avant le début des cours :**

Le commerçant ne peut pas réclamer de frais ou exiger un dédommagement si le consommateur annule son inscription avant le début des cours.

### **Annulation après le début des cours :**

Si les cours sont commencés, le commerçant doit vous rembourser les cours non suivis suivant votre avis de résiliation et a le droit d'exiger une pénalité. Cette pénalité correspond au plus petit des montants suivants : 50\$ ou 10 % du prix des cours qui n'ont pas encore été donnés.

**Frais divers encourus** (campagne de financement, frais de spectacles, vêtements, etc) ne sont pas remboursables lorsque ces dépenses sont déjà entamées.

Pour aviser le commerçant d'une annulation il suffit d'envoyer le formulaire de résiliation ci-joint par courriel à [info@danseboucherville.ca](mailto:info@danseboucherville.ca)

### **Remboursement :**

Le remboursement se fait par chèque au nom du consommateur posté dans les 10 jours suivants la réception du formulaire de résiliation.

---

*(Loi sur la protection du consommateur, art. 190)*

À : École de Danse de Boucherville  
1075 rue Lionel Daunais, suite 102  
Boucherville, Québec  
J4B 8N5  
[info@dansedeboucherville.ca](mailto:info@dansedeboucherville.ca)

Date d'envoi du formulaire de résiliation : \_\_\_\_\_

*En vertu de l'article 193 de la Loi sur la protection du consommateur, je résilie l'inscription en danse de :*

Nom de l'élève \_\_\_\_\_

Inscription au cours \_\_\_\_\_ code du cours \_\_\_\_\_

Nom du consommateur : \_\_\_\_\_

Signature du consommateur : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Adresse du consommateur : \_\_\_\_\_

Numéro, rue

\_\_\_\_\_  
Ville, code postal